

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2022

Nous vous informons que, conformément aux statuts de notre association, nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale annuelle dans notre Club House

**6 Boulevard des Frères Voisin, à Issy les Moulinaux**

**Jeudi 23 JUIN 2022 à 18h30**

- ❖ À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant pour **l'AG Ordinaire** :
  - 1) Rapport moral
  - 2) Rapport financier
  - 3) Election du Contrôleur aux comptes
  - 4) Election des membres du Bureau pour les postes à pourvoir
    - **Président**
    - **Responsable « Formation »**
    - **Responsable « Suivi des équipes »**
    - **Secrétaire adjoint**
    - **Responsable éditorial**
    - **Trésorier adjoint**
    - **Responsable festivité**
  - 5) Inscriptions saison 2023 (tarifs et modalités)
  - 6) Présentation du budget prévisionnel 2022
  - 7) Divers
  
- ❖ À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant pour **l'AG Extraordinaire** :
  - 1) Modification du poste du bureau : « Responsable éditorial » en « Responsable Jeunes »
  - 2) Sièges de l'ACSIM
  
- ❖ Vous trouverez ci-joint
  - Un bulletin de candidature
  - Un pouvoir

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale constitue un moment privilégié de notre association, elle permet de dresser un bilan de l'année passée et de réfléchir ensemble à notre avenir.

**Votre participation est essentielle.**

Toutefois, si vous ne pouvez participer, vous voudrez bien faire parvenir, dûment complété par vos soins, le pouvoir joint à la présente, soit désignant le mandataire de votre choix, en vous assurant que votre mandataire n'a pas plus de deux pouvoirs, soit en blanc (favorable aux résolutions).

Les mineurs de moins de 16 ans le jour de l'Assemblée, doivent être représentés par leur tuteur légal. C'est ce dernier qui doit signer le pouvoir en cas d'impossibilité de présence.

Conformément au Titre III, article 14 des statuts de l'ACSIM, les membres du bureau sont élus pour trois ans. Ils sont renouvelables par tiers chaque année et sont rééligibles par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Pour faire acte de candidature comme membre du bureau de notre association, vous trouverez ci-joint un bulletin de candidature que vous voudrez bien nous retourner, l'inscription pourra également se faire avant et pendant l'assemblée conformément à nos statuts.

Sportivement

Le Bureau

## Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2022

### Renouvellement des membres du bureau.

Le bureau est constitué de quinze membres renouvelables par tiers tous les ans.

Lors de l'Assemblée Générale, les postes seront à renouveler de la façon suivante :

#### 1<sup>er</sup> tiers

<b>Président</b>	<b>Constance TERRIER*</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2022</i>
<b>Responsable « Formation »</b>		<b>Poste ouvert</b>	<i>Renouvelable à l'AG 2022</i>
<b>Responsable « Suivi des équipes »</b>	<b>Jérôme BIDAULT*</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2022</i>
<b>Secrétaire adjoint</b>	<b>Thierry BASTIEN*</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2022</i>
<b>Responsable éditorial</b>		<b>Poste ouvert</b>	<i>Renouvelable à l'AG 2022</i>

#### 2<sup>ème</sup> tiers

<b>Trésorier</b>	<b>Alain DENIS</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2024</i>
<b>Vice-Président</b>	<b>Laurent TIKHONOFF</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2024</i>
<b>Responsable « Communication »</b>	<b>Alexandra DESRAMES</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2024</i>
<b>Responsable « Terrain »</b>	<b>Florian BOSSARD</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2024</i>
<b>Responsable « Location arc »</b>	<b>Michel BOSSARD</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2024</i>

#### 3<sup>ème</sup> tiers

<b>Secrétaire</b>	<b>Franck LUCAS</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2023</i>
<b>Responsable matériel</b>	<b>Patrick LOGIER</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2023</i>
<b>Trésorier adjoint</b>	<b>Thomas FAUCHERON (démissionnaire)</b>	<b>Catherine THIEBAULT*</b>	<i>Renouvelable à l'AG 2023</i>
<b>Responsable festivité</b>		<b>Poste ouvert</b>	<i>Renouvelable à l'AG 2023</i>
<b>Responsable inscription concours</b>	<b>Claudine LEMAIRE</b>		<i>Renouvelable à l'AG 2023</i>

\* Candidat déclaré lors de l'envoi des convocations

Au 31 décembre 2021, le club comptait 181 archers licenciés et 7 archers en second club. C'est le club le plus important de France.

**Notre club ne peut exister qu'avec un bon fonctionnement s'appuyant sur ses adhérents bénévoles.** Il ne peut fonctionner qu'avec la participation et l'implication de tous ces adhérents. Le Bureau vous représente.

Il ne pourra continuer à offrir les services que nous souhaitons tous (entretien des pas de tir, entretien de la ciblérie, encadrement, perfectionnement, inscription aux concours), que si tous y apportent leur contribution.

Nous comptons sur votre participation active tout au long de cette année riche en événements.

**N'HESITEZ DONC PAS A REJOINDRE LE BUREAU AFIN DE CONTINUER A FAIRE VIVRE VOTRE CLUB : 7 postes sont à pourvoir cette année.**

Le Bureau



## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2022

### POUVOIR

Madame, Monsieur (Nom et Prénom).....  
*Pour les mineurs de moins de 16 ans le jour de l'A.G., indiquer leur Nom et Prénom, suivi de "Représenté par" et les Nom et Prénom du tuteur légal*

Adhérent de l'ARC CLUB D'ISSY LES MOULINEAUX

N'assistera pas à l'assemblée générale ordinaire de l'ACSIM et donne pouvoir à :

Madame, Monsieur (Nom et Prénom).....

Pour la (le) représenter à la dite assemblée.

De prendre part à toutes délibérations et de voter en son nom sur les questions portées à l'ordre du jour, de signer toutes feuilles de présence et tous procès-verbaux, substituer dans les présents pouvoirs et faire le nécessaire.

Fait à

le

(1)

(2)

**IMPORTANT:** Si le présent pouvoir est retourné à l'Association sans indication de mandataire, il sera émis, au nom du signataire du pouvoir, un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Bureau. Pour émettre tout autre vote, l'adhérent doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par son mandat.

**Nous signalons que conformément à l'article 20 des statuts "un même membre ne peut détenir plus de deux pouvoirs en plus de sa propre voix".**

(1) Ecrire de votre main "BON POUR POUVOIR"

(2) Apposer votre signature.

**ASSEMBLEE GENERALE  
DU 23 JUIN 2022**

**CANDIDATURE AU BUREAU**

Je soussigné

(Nom et Prénom)

Demeurant

(n° et rue)

À

(Ville)

Adhérent de l'ARC CLUB D'ISSY LES MOULINEAUX

Se porte candidat(e) au bureau de l'A.C.S.I.M.

Pour le poste de :

Fait à

, le

(Signature)